

mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

comités de Nantes et Saint-Nazaire

LE PONT

Octobre 2023 - N°123



SOMMAIRE

- - La marche de Washington
- 2- Department of Pour Sourire ou grincer des dents? Lampedusa
- 3- Un bel été pour les sans abri?
 - ☐ Saint-Brevin terre d'accueil le restera
 - Expulsions à Lanester
- 4- Anthony Mungin dans le couloir de la mort
- 5- A Nantes, une exposition pour décoloniser notre regard
 - ☐ Des nationaux républicains et de l'anti-antiracisme
- 6- ☐ Marche du 23 septembre 2023
 - □ Brèves
- 7- Derèves (suite)
- - ☐ Accueil des gens du voyage en Loire-Atlantique
 - Contacts





60ème anniversaire de la marche de Washington

Le 28 août 1963, 250 000 Américains réunis à Washington exigeaient des emplois et la liberté, plus d'un siècle après l'abolition de l'esclavage aux États-Unis. Dans un discours historique "I have a dream", Martin Luther King demande justice. Un an plus tard, le mouvement non violent pour les droits civiques des personnes noires obtenait l'abrogation de la ségrégation raciale et en 1965 la garantie du droit de vote.

Une société éclatée

L'actualité démontre malheureusement que notre idéal de "Vivre ensemble" reste encore un objectif lointain. Après l'adoption sans vote de la réforme des retraites malgré une forte mobilisation, après la tentative d'intimidation de la LDH par le gouvernement et les velléités de dissolution des Soulèvements de la Terre dont les militants défendent le droit à l'eau, après le meurtre pour refus d'obtempérer de Nahel, 17 ans, et d'autres violences policières, après les émeutes qui ont embrasé certains quartiers, la France apparaît éclatée. La responsabilité du gouvernement dans cette escalade est énorme.

La période plus calme de vacances a pu faire oublier la colère en partie générée par le racisme systémique dont trop de nos concitoyennes et concitoyens, notamment les plus jeunes, sont victimes : contrôles au faciès, gardes à vue injustifiées, comportements méprisants ou agressifs... Comme l'a analysé le sociologue François Dubet : "Même si des efforts pour améliorer les logements ont été réalisés dans les quartiers populaires, la mixité sociale et culturelle s'est dégradée. Restent un face à face entre les jeunes et la police puis la surprise des observateurs quand viennent les émeutes" (Médiacités, 3 juillet 2023).



La Marche pour l'Egalité et contre le Racisme dont nous allons fêter le 40ème anniversaire en novembre prochain, est née de la révolte des Minguettes de 1981 mais la prise de conscience qui a suivi cette mobilisation n'a débouché sur aucune véritable politique susceptible d'arrêter la ghettoïsation.

Les réponses sécuritaires ne peuvent évidemment pas en tenir lieu. Sur fond de racisme et de xénophobie, l'extrême

droite et la droite extrême ont prospéré sur cette absence de prolongement politique des révoltes urbaines.

Dans la même période, les mobilisations citoyennes pour la défense des Droits Humains n'ont pas cessé : pour ne citer que des exemples récents dans notre département, pour que Saint Brevin reste une terre d'accueil, pour rendre leur dignité aux descendants des personnes mises en esclavage dans le cadre des commémorations du 10 mai, pour assurer jour après jour l'accueil et l'accès aux droits des exilés, etc. Nos comités de Nantes et Saint-Nazaire y ont pris toute leur part, de l'organisation d'un colloque national le samedi 23 septembre à Saint-Brevin aux permanences administratives d'accueil, des cours de français

aux interventions auprès des jeunes scolaires, apprentis ou étudiants, ou dans le cadre d'actions collectives avec d'autres

partenaires, ainsi pour dénoncer le projet de loi sur l'immigration ou promouvoir la liberté associative. Notre voix est nécessaire pour construire cette société libre, égale et solidaire que nous souhaitons.



Pour sourire ou grincer des dents?



François-Julien Laferrière, professeur émérite de droit public à l'Université Paris-Saclay, spécialiste du droit des étrangers et de l'asile, ancien juge à la Cour Nationale du Droit d'Asile, publie dans le Monde (31 août 2023) un article intitulé « En 2080, quand les réfugiés climatiques européens sont refoulés par leurs voisins...». Il anticipe les conséquences du changement climatique : une bonne partie des zones côtières de la France a disparu sous les eaux, de même que les Pays Bas et le Danemark ; la moitié de l'Espagne est désertique...

Les habitants de ces régions se réfugient dans les zones pour le moment épargnées. De fortes tensions se manifestent face à l'afflux de ces migrants. Ainsi, une petite ville de l'Est de la France se mobilise contre l'arrivée de 12 familles qui viennent de Loire Atlantique. La Norvège et le Danemark quittent l'espace Schengen pour mettre fin à la libre circulation vers leur pays. Partout, les migrants sont parqués dans des camps où les conditions de vie sont plus que précaires. Leurs demandes d'asile sont refusées car la Convention de Genève de 1951 sur le statut des réfugiés ne s'applique pas aux réfugiés climatiques.

Beaucoup d'Européens tentent de traverser la Méditerranée pour trouver refuge dans les pays de l'Afrique Centrale éloignés de la mer. Mais ces pays se barricadent, refusant de voir déferler « ces hordes d'Européens blancs, arrogants, chrétiens ».

Alors, imaginons que ce scénario ne soit pas totalement absurde et envisageons différemment les migrations. N'est-il pas temps de savoir accueillir dignement ceux qui quittent leur pays pour trouver la paix et survivre ?



Françoise THOUMAS

Lampedusa



Suite à l'arrivée d'un nombre record de personnes migrantes à Lampedusa, la société civile exprime sa profonde inquiétude face à la réponse sécuritaire des États européens, la crise de l'accueil et réaffirme sa solidarité avec les personnes qui arrivent en Europe (extraits) :

"Plus de 5 000 personnes et 112 bateaux : c'est le nombre d'arrivées enregistrées sur l'île italienne de Lampedusa le mardi 12 septembre. Au total, plus de 118 500 personnes ont atteint les côtes italiennes depuis le début de l'année.

Derrière chaque numéro, il y a un être humain, une histoire individuelle et des personnes perdent encore la vie en essayant de rejoindre l'Europe.

Différentes organisations dénoncent également la crise politique qui sévit en Tunisie et l'urgence humanitaire dans la ville de Sfax, d'où partent la plupart des bateaux pour l'Italie. La plupart des personnes migrantes ont été contraintes de fuir le Soudan, l'Éthiopie, la Somalie, le Tchad, l'Érythrée ou le Niger.

Depuis les déclarations racistes du président tunisien, Kais Saied, de nombreuses personnes migrantes ont été expulsées de leur domicile et ont perdu leur travail. D'autres ont été déportées dans le désert où certaines sont mortes de soif.

L'UE a conclu un nouvel accord avec le gouvernement tunisien il y a trois mois afin de coopérer "plus efficacement en matière de migration", de gestion des frontières et de "lutte contre la contrebande", au moyen d'une enveloppe de plus de 100 millions d'euros.

Pendant ce temps, nous observons avec inquiétude comment les différents gouvernements européens ferment leurs frontières et continuent de violer le droit d'asile et les droits humains les plus fondamentaux."



Les organisations signataires dont le MRAP appellent à une Europe ouverte et accueillante et exhortent les États membres de l'UE à fournir des voies d'accès sûres et légales ainsi que des conditions d'accueil dignes, que des mesures urgentes soient prises à Lampedusa et que les lois internationales soient respectées.

Un bel été pour les sans abri?



« 1990 enfants à la rue , en France, le nuit du 21 au 22 août, après des appels sans résultat au 115 » dénoncent UNICEF-France et la FAS (Fédérations des Acteurs de la Solidarité). C'est 56% de plus que le 30 janvier 2023. Et ce nombre ne tient pas compte des mineurs isolés, des familles qui n'arrivent pas à joindre le 115 ou qui abandonnent, découragées. Le nombre de femmes seules avec enfants sans hébergement a lui aussi augmenté de 46% en un an

On est bien loin des promesses gouvernementales du « zéro enfant à la rue ». Des places d'hébergement ont été fermées après la période hivernale alors que la loi impose une continuité de l'hébergement, sans condition de situation administrative.

Les associations constatent amplement à quel point une vie à la rue contribue

à dégrader la santé mentale et psychique des personnes. Que dire des enfants dont la scolarité est largement perturbée! Trop de personnes restent en situation de demander un hébergement d'urgence et les raisons en sont multiples :

- manque criant de logements sociaux,
- refus de donner des titres de séjour ou de les renouveler à des personnes qui pourraient travailler,
- hausse des expulsions locatives liées à l'inflation.

Des collectifs se constituent partout en France, comme en Loire-Atlantique, pour mettre des personnes à l'abri, avec occupations de gymnases, d'écoles, collectes pour payer des nuits d'hôtels, hébergements chez des particuliers. Mais ce ne sont que des palliatifs devant les carences de l'Etat.

Le Collectif des Associations Unies (FAS, Fondation de l'Abbé Pierre, UNICEF-France....) et toutes les associations qui défendent les droits humains exigent une politique du logement qui respecte enfin le droit pour toute personne d'avoir un Toit.

Françoise Thoumas

Saint-Brevin terre d'accueil le restera.



Salle comble (plus de 400 participants) pour le colloque national du 23 septembre ! Cette journée fut un temps de réflexion et de travail apaisés pour mettre de la raison dans l'approche des questions de migrations, pour contribuer à un débat public constructif, pour réaffirmer qu'il est nécessaire, possible et souhaitable d'accueillir les exilé·es au nom même de notre commune humanité.

Après l'accueil et le mot de bienvenue de Madame Pacaud, maire de Saint-Brevin, chaleureusement applaudie les trois temps de travail de la journée ont abordé "Les raisons de l'exil et les réalités économiques et démographiques", "les politiques européennes des migrations", "l'évolution du discours politique sur les migrations et la fabrique de l'opinion", "le droit au séjour et la nouvelle loi sur l'immigration (Darmanin)".

Dans un contexte de montée de la haine et de l'intolérance, ce colloque fut une occasion de réaffirmer l'urgence de la fraternité et du débat démocratique.

Sur le terrain et dans les organisations nous avons besoin d'être tous ensemble pour obtenir que les exilé·es soient accueilli·es dignement, pour nous opposer aux idées nauséabondes qui imprègnent de plus en plus nos sociétés, aux fantasmes et aux peurs distillées par l'extrême-droite et tous ceux qui prônent le repli sur soi et le rejet de l'Autre.

Le colloque était organisé par le Collectif des Brevinois Attentifs et

Solidaires (CBAS), le Secours Catholique-Caritas, la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) et le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP).

Expulsions à Lanester

Le 29 août, à Lanester, dans le cadre d'une opération générale d'expulsions dans l'Ouest, une famille albanaise (les parents et trois des enfants) a été arrêtée lors du pointage au commissariat de police. Elle a été expulsée vers Tirana. Le père a travaillé dans une ferme et son patron lui a proposé un CDI. La mère parle parfaitement le français, est déléguée des parents d'élèves et donne des cours de français aux primo-arrivants. Les deux filles expulsées, scolarisées ont reçu des bourses d'excellence et, avec leur BAFA, travaillaient en centre de loisirs. Que faut-il de plus au préfet pour apprécier le degré d'intégration alors que voisins, parents, enseignants, élus, député, conseillères départementales soutiennent cette famille ?

Exemple aberrant de la politique gouvernementale et de l'inhumanité.



Anthony Mungin dans le couloir de la mort

Fin mai 2023, Pascal Hemery nous a émerveillés en nous présentant ses remarquables tableaux dans les locaux de Mémoire de l'Outre Mer, à Nantes. Début juin, il a complété cette exposition avec un spectacle donné par son groupe LEDA, rendant hommage à Anthony Mungin.

Anthony Mungin est un jeune noir américain arrêté en Floride en 1990 et condamné à mort le 23 février 1993, à 24 ans, pour un meurtre qu'il nie avoir commis. Depuis 30 ans, il est dans le couloir de la mort.

Anthony Mungin est victime, comme tant d'autres, d'un système qui n'a de cesse de broyer les hommes noirs.

Alors que les afro-américains ne représentent que 12 % de la population nord-américaine, 42 % des prisonniers dans les

couloirs de la mort sont des hommes noirs. La peine demort

aux USA est en fait la continuation de la ségrégation raciale. En cause notamment, la composition des jurys qui ne reflète pas la diversité de la population américaine.

Anthony Mungin a fait des études pour prendre en main son dossier. Des associations, des avocats et même un détective se sont activés en sa faveur. Trente ans après, la justice vient d'accorder à Anthony un recours.

On ne peut s'empêcher de penser à Mumia Abu-Jamal, en prison depuis 1982 et soutenu par le MRAP, ou encore à Renaldo McGirth également détenu en Floride, jugé à l'âge de 19 ans et condamné à mort à 20 ans, lui aussi dans le couloir de la mort depuis quinze ans pour un crime qu'il dément avoir commis et avec

qui correspond la jeune auteure Valentine Cuny-Le Callet qui a décidé de nous faire partager leurs

échanges et de témoigner de leur amitié dans un remarquable roman graphique :

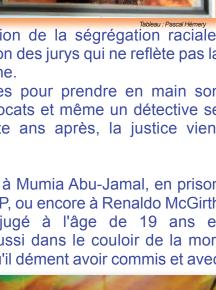
"Perpendiculaire au soleil" (Ed.Delcourt).

De la même manière, l'artiste plasticien Pascal Hémery entretient une correspondance avec Anthony Mungin qu'il nous fait partager à travers ses tableaux et sa musique.

Anthony Mungin a écrit tout d'abord des prières puis a fait d'admirables poèmes.

Ce sont ces poèmes que Pascal Hémery met en musique en métissant le blues du sud des USA, la musique française de la Renaissance et du slam, pour arriver à ce qu'il appelle un "Baroque Blues". I have a dream, disait un certain Martin Luther King il y a tout juste soixante ans, le 28 août 1963.







À Nantes, une exposition pour décolonialiser notre regard



Le Musée d'histoire de Nantes présente au Château des ducs de Bretagne jusqu'au 12 novembre 2023, dans une troisième édition d'« Expression(s) décoloniale(s) », une exposition « pour déplacer notre regard en interrogeant nos certitudes, en questionnant nos imaginaires, sur notre histoire coloniale ». Une vingtaine d'œuvres de Barthélemy Toguo, artiste camerounais et des textes écrits par l'historien camerounais François Wassouni voisinent avec les collections historiques du musée relatives à l'histoire de l'esclavage

et de la colonisation.

"Tout récit historique est une construction, l'expression d'un point de vue, sur soi et sur les autres.

Les musées d'histoire n'échappent pas à cette règle. Présenter des objets de collection revient à présenter la perception que ceux qui ont acquis ces pièces ont eue d'eux-mêmes et des autres, au fil du temps."

À l'heure de repenser à l'échelle mondiale l'histoire de l'Humanité comme une histoire connectée, il est indispensable de constater que de nombreux objets et documents présentés aujourd'hui dans nos musées portent intrinsèquement une vision coloniale.



Pour tenter de décrypter le regard posé sur ces pièces au moment de leur acquisition, de les mettre à distance, de les interroger pour prendre la mesure de ce qu'elles nous imposent, aussi bien en matière de connaissances qu'en matière d'imaginaires, le musée d'histoire de Nantes, renouvelle une invitation exceptionnelle à un artiste et un historien issus du continent africain, afin qu'ils puissent dialoguer avec ses collections."

Des nationaux-républicains et de l'anti-antiracisme



Dans un court livre¹ d'entretien avec Régis Meyran, Alain Policar – chercheur associé à Sciences Po (Cevipof) plonge au cœur des débats sur l'antiracisme. Il fournit des clés pour se repérer dans les enjeux sociaux de l'antiracisme.

Il se réfère à la définition du racisme d'Albert Memmi² comme valorisation de différences réelles ou imaginaires pour justifier un privilège ou une agression. Il souligne que

l'universalisme n'appartient pas à l'Europe mais à l'Humanité et d'abord aux opprimés. Il se réfère à Aimé Césaire, Paulette Nardal, Franz Fanon et d'autres.

Depuis les années 2000 une critique de l'antiracisme s'est développée chez ceux que A. Policar désigne comme les "nationaux-républicains" devenus des "anti-antiracistes" ayant oublié le "droit d'avoir des droits" et le refus de toute forme de domination.

L'opposition qu'ils développent entre "antiracisme moral" et "antiracisme politique" n'est pas pertinente, le premier ne pouvant pas ne pas déboucher sur des questions politiques.La "généalogie"de l'anti-antiracisme amène A. Policar à souligner la "conjonction" des idées entre l'extrême droite et les nationaux-républicains. Ainsi le



Printemps Républicain se réfère à une "République fétichisée" indifférente aux discriminations. Il rit jaune de la partie de la gauche qui s'est engagée sur la pente glissante de l'exaltation des "valeurs nationales" – françaises – présentées comme "universalistes" par essence.

Examinant la laïcité définie par la loi de 1905, l'islamophobie, l'antisémitisme et l'antisionisme, il écrit que l'hostilité des anti-antiracistes à l'islam comme religion peut n'être que le masque d'un racisme anti-musulman. Abordant la question des réparations des dominations coloniales, A. Policar regrette qu'il n'existe aucun musée de la colonisation en France.

Le combat antiraciste n'est pas réservé à ceux qui subissent le racisme. Et il doit être mené en l'articulant avec l'universalisme que chaque peuple s'approprie à sa manière.

Augustin Grosdoy

- 1- Alain Policar, "La haine de l'antiracisme", les éditions Textuel, 2023
- 2- Albbert Memmi, "Le racisme, essai de définition", la Nef n°19-20, 1964
- 3- Hannah Arendt, "Il n'y a qu'un seul droit de l'homme", Payot, 2021



Marche du 23 septembre 2023

Le MRAP qui lutte contre les violences policières et le racisme systémique ne pouvait que souscrire à une grande initiative contre les violences policières : contrôle au faciès, assassinat, usage disproportionné des armes dites non-létales (mais qui mutilent et même tuent à l'occasion). Le meurtre de Nahel, tué par un policier à bout portant le 27 juin 2023 à Nanterre, a mis de nouveau la lumière sur ce qui doit cesser :

une politique gouvernementale imposée par des méthodes autoritaires, des lois sécuritaires et une doctrine du maintien de l'ordre décriée jusque dans les plus grandes instances internationales, une politique régressive qui conforte l'extrême-droite et piétine les libertés publiques, notre modèle social, notre avenir face à l'effondrement écologique. Les révoltes dans les

quartiers populaires ne peuvent s'analyser que dans ce contexte global.

La crise démocratique, sociale, politique que nous traversons est très grave. Nous ne pouvons accepter qu'il y ait encore d'autres morts comme Nahel, ou d'autres blessé·es, victimes des violences policières.

Brèves

Abaya

Pour la rentrée scolaire, le ministre de l'Éducation Nationale a initié une polémique jetant la suspicion sur des jeunes femmes musulmanes en voulant interdire le port de l'abaya. Cette gesticulation permet de faire diversion et d'occulter les graves problèmes de fond de l'Éducation Nationale...

Faire de l'abaya et du kamis des symboles de confrontation avec la République rend encore plus difficile le quotidien des enseignants soucieux des élèves et complique la résolution des cas de détournement de la laïcité.

Les enseignants devraient "apprécier la destination" que la porteuse lui donne. C'est la porte ouverte à l'arbitraire car tout vêtement peut devenir "un symbole religieux par destination" selon ce qu'en décideront les autorités...

On est bien loin de l'équilibre défini par la loi de 1905 entre l'expression d'une conviction et le respect des libertés fondamentales, loin d'Aristide Briand qui voulait une loi de liberté et était contre l'interdiction de la soutane.

Des inscriptions néo-nazies

En juin, des mairies du Finistère ont reçu des messages les appelant à défendre la "race blanche" face à l'immigration. En juillet c'était le mémorial rendant hommage aux Résistants durant la guerre 39-45 qui était saccagé dans la commune de Plœuc-L'Hermitage.

Des croix gammées, des inscriptions "Heil Hitler" et des messages antisémites "mort aux Juifs" avaient été écrits sur les monuments. Mi-août, des inscriptions néonazies et pétainistes ont souillé des bâtiments publics à Guerlédan (Côtes-d'Armor). Certaines reprenaient la devise "Travail, Famille, Patrie" du régime de Vichy.

Les intimidations de groupuscules néonazis doivent cesser!



Calais

Sous la pression des autorités britanniques et suite aux accords du Touquet (signé en 2003), dans la région de Calais, la France a multiplié les obstacles (barbelés, patrouilles, caméras...) à l'accès au port de Calais et à l'Eurotunnel.

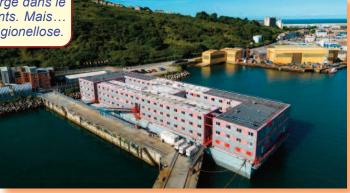
Les migrants ont alors tenté la traversée vers l'Angleterre IIs étaient 300 à le faire en 2018, 2 000 en 2019, 8 500 en 2020, 28 500 en 2021, 45 700 en 2022, près de 17000 sur les huit premiers mois de 2023. La majorité vient de pays en guerre : Afghanistan, Syrie, Irak... 100 000 migrants ont traversé la Manche depuis 2018.



Des pontons

Le premier ministre du Royaume-Uni qui ne recule devant rien, Rishi Sunak, qui a échoué dans sa tentative de renvoyer au Rwanda toute personne entrée illégalement au Royaume a fait installer une barge dans le port de Portland (sud de l'Angleterre) pour y "loger" 500 migrants. Mais... seuls 39 migrants ont pu y être "installés" avant une alerte à la légionellose.





Université d'Été des Mouvements Sociaux et des Solidarités

Le MRAP était présent à l'Université d'Été des Mouvements Sociaux et des Solidarités (UEMSS), sur le campus de Bobigny de l'Université Sorbonne Paris Nord les 25 et 26 août 2023. Il y a tenu son stand, participé à divers ateliers et animé par le collectif "J'y suis j'y vote" "pour le droit de vote aux élections locales pour tou·tes les résident·es en France et en Europe".



Civitas

Le parti d'extrême-droite catholique intégriste Civitas s'est illustré à Pontmain (Mayenne) fin juillet par des propos antisémites : "la naturalisation des Juifs en 1791 ouvre la porte à l'immigration". L'essayiste Pierre Hillard a ajouté : "Avant 1789, un Juif, un musulman, un bouddhiste ne pouvaient pas devenir Français. Pourquoi ? Parce que c'étaient des hérétiques."

En février, Civitas, avait appelé à manifester à Saint-Brevin contre le projet de centre d'accueil de demandeurs d'asile. Le ministre de l'Intérieur a heureusement engagé une procédure de dissolution.

Italie

En deux ans, les "navires de quarantaine" ont coûté 130 millions d'euros à l'Italie. Entre avril 2020 et juin 2022, au moins 56 000 personnes sont passées par les bateaux mis à disposition par des opérateurs privés à la demande du gouvernement, pour un coût par "résident" de 220 euros par jour. Une dépense publique bien plus importante que ce qu'aurait coûté un accueil plus digne sur la terre ferme (source altreconomia.it). Mais une politique d'expulsions... cela n'a pas de prix

Enfants palestiniens

Selon l'ONU, en 2023, au 31 août, 34 enfants palestiniens ont été tués par les forces israéliennes. En 2002 c'était 35 selon Human Rights Watch, ce qui en faisait une année record depuis 2007. De 2017 à 2021, moins d'un pour cent des plaintes pour violations commises par les forces armées israéliennes contre des Palestiniens, y compris des meurtres et d'autres abus, ont abouti à des inculpations d'après Yes Din, groupe israélien de défense des droits.



Mayotte

Depuis des mois déjà, l'eau potable n'est distribuée aux 300.000 habitants de Mayotte qu'au compte-gouttes. Fin août les habitants de Mayotte n'ont eu accès à l'eau courante qu'un jour sur trois. L'île subit une grave sécheresse et ses infrastructures ne parviennent plus à subvenir aux besoins. Les promesses de travaux annoncés depuis des années ne suffiront pas à résoudre la crise. L'Agence Régionale de Santé a annoncé doubler ses contrôles, renforcer ses dispositifs de veille sanitaire et lancer une campagne de vaccination préventive contre la fièvre typhoïde, tout en surveillant les éventuels cas d'hépatite A, de poliomyélite et de choléra. Procrastination dramatique!



"Un bicot, ça ne nage pas !"

Le policier condamné en janvier 2022 pour "injure publique à caractère racial" a été rejugé en appel les 13 et 14 septembre 2023 lors d'une audience concernant plusieurs policiers, poursuivis pour avoir proféré des injures racistes et commis des violences lors de l'interpellation d'un ressortissant égyptien à L'Île-Saint-Denis en avril 2020. Autorisé à passer le concours d'officier, il l'a réussi. Mais la Direction de la police nationale a finalement décidé qu'il "ne serait pas intégré".

Un préfet qui vole au secours de l'extrême droite

Robert Ménard, maire extrême droite de Béziers refuse, contre l'avis de la Justice, le mariage d'un Algérien et d'une Biterroise. Le préfet s'empresse d'expulser l'Algérien soumis à une OQTF, au détriment du droit de vivre en famille. La personne concernée a pris contact pour un soutien avec notre comité de Nantes qui a aussitôt fait suivre sa demande au MRAP national et aux comités locaux proches de Béziers : Perpignan, Montpellier et Lunel. Des actions judiciaires sont en cours.

A chacun ses urgences

Quelques jours après le meurtre de Nahel par un policier et les violences urbaines qui ont suivi, Valérie Pécresse, présidente LR de la Région Ile de France, n'a rien trouvé de plus urgent que de débaptiser "au nom de la laïcité" le lycée Angela Davis de Saint Denis pour lui donner le nom de Rosa Parks. Contre l'avis du conseil d'établissement et du ministre de l'Education Nationale. Une morte dont on peut instrumentaliser la mémoire dérange moins qu'une vivante qui ose critiquer le racisme français systémique issu du colonialisme.





Les routes de l'exil : Game over !



Conférence théâtralisée d'Irène Rivière le samedi 27 janvier 2024 à Nantes, à 20 h salle de l'Egalité.

6 Bd Léon Jouhaux 44100 Nantes, arrêt tram Egalité, parking à proximité.

La politique européenne de l'asile ces 20 dernières années.
Humour, émotion, enquêtes et témoignages...
Conférence ou spectacle, on ne sait plus!
Mais une expérience oui ... à partager!
"Dans son texte, tout est vrai.
Le texte est très documenté grâce aux expériences."

(Ouest France)

"L'étranger est devenu le coupable qu'il faut contrôler, pourchasser et pourquoi pas enfermer. Il est considéré comme un danger pour le socle démocratique européen...

L'esprit de suspicion est la règle. Les demandeurs d'asile deviennent aux yeux de tous de "faux réfugiés" permettant de justifier les refoulements inhumains et contraires au droit d'asile.

Comme me dit mon ami Ismaïl : Je suis coupable ! Mais de quoi ?..."

Accueil des Gens du Voyage en Loire-Atlantique



Beaucoup d'articles sont parus cet été dans la presse locale et nationale sur les Gens du Voyage à propos des difficultés occasionnées par les grands rassemblements religieux. Comme le rappelle régulièrement Christophe Sauvé, secrétaire de l'Association Départementale des Gens du Voyage Citoyens (ADGVC), il faut réactiver le schéma départemental d'accueil qui gère trois dispositifs (les aires d'accueil, les terrains familiaux et les terrains de grand passage), reconnaître l'habitat en caravane comme un véritable logement et combattre l'antitsiganisme. Ce à quoi s'emploie le MRAP par des formations et une exposition disponible dans nos comités.

François Levent

Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples 43 boulevard de Magenta 75010 Paris Tél. 01.53.38.99.99 - www.mrap.fr - <u>adhexion@mrap.fr</u> mrap BULLETIN D'ADHÉSION 2023 A renvover à : Nom: Prénom · Date de naissance : Profession: M Domicile : Portable : Courriel: J'ADHERE AU MRAP **DEDUCTION FISCALE** Revenus Mensuels Adhésion simple < 700€ 20 € VIE DU MOUVEMENT entre 700 et 1200 € vous sur le site internet du MRAP www.mrap.fr ☐ 60 € ☐ 80 € ☐ 108 € entre 1200 et 1700 € entre 1700 et 2200 € entre 2200 et 3000 € □ 128 € re 3000 et 3500 € anes et Gens du Voyage Adhésion de soutien : .. JE M'ABONNE A DIFFERENCES J'adhère pour la première fois Je renouvelle mon adhésion PRELEVEMENT Si vous opiez pour le prélèvement auti-et nous la renvoyer accompagnée Nom du créancier : MRAP FR782ZZ433827 – 43, boulevand de Magenta – 75010 PARIS – France Coordonnées de votre compte nt de la cotisation + Différences nt trimestriel __ *Prélèvement annuel __ Cochez la case souhailée nent : paiement récurent/rép Code international d'identification de votre banque – BIC (Bank Identifier Code)

Signature :

Vos contacts MRAP

Irène Rivière

NANTES

Maison des associations, 11 Rue du Prinquiau, 44100 Nantes

tél./fax/répondeur : 07 49 80 52 58 courriel : mrapnantes@hotmail.com
Pour adhérer au MRAP :

site web national: http://www.mrap.fr

St-NAZAIRE

Point de rencontre chaque 2^e lundi du mois à 20h

Maison des associations (Agora), 2 bis rue A. de Mun, 44600 Saint-Nazaire

tél./fax/répondeur : 02 40 53 32 35 courriel : mrap-saint-nazaire@orange.fr







Date